



**Pays de Faverges**  
*Sources du Lac d'Annecy*



Bulletin d'information  
de la Communauté  
de Communes  
du 2ème semestre 2010

## SOMMAIRE

### PROJET DE TERRITOIRE

#### ENVIRONNEMENT

- p.05 ▶ Le contrat de rivière "l'Arly"
- p.05 ▶ Les plantes invasives

#### VIE ÉCONOMIQUE

- p.06 ▶ La Pépinière "La Clé"
- p.07 ▶ La zone d'activités de Viuz
- p.07 ▶ Bilan touristique de l'été 2010

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- p.08 ▶ La nouvelle Gendarmerie
- p.09 ▶ Le Haut-Débit
- p.09 ▶ Les transports scolaires

#### SPÉCIAL RETOUR À L'EMPLOI

- p.10 ▶ Visio Conférence
- p.11 ▶ Les "C.U.I."

#### BRÈVES LOCALES

- p.12 ▶ Bâtiment intercommunal "Taconic"
- p.12 ▶ Site internet de l'Office de Tourisme
- p.12 ▶ Ski-Club de Seythenex

#### ENCART DÉTACHABLE

- p.c. ▶ La Pépinière "La Clé"
- p.c. ▶ L'espace Randonnée nature



# Les Carnets du Pays de Faverges



## Membres des Commissions

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE & DE L'ENVIRONNEMENT

Mme Pegaz, M. Boos, Mme Lecoanet,  
M. Golliet- Mercier, M. Bourne, M. Garzon,  
M. Gagneron, M. Grognox, M. Bailly,  
M. Ravelli, M. Mermaz-Rollet, M. Berthollet,  
M. Prud'Homme, M. Tissot-Rosset,  
M. Lachapelle, M. Vallet, M. Dupanloup

### COMMUNICATION

Mme Lutz, M. Berthollet, M. Lathuraz,  
M. Ravelli, M. Tissot-Rosset, M. Carrier,  
M. Flour, Mme Pegaz, M. Boos, M. Bourne,  
M. Chappelet, M. Viou, Mme Bondon,  
M. Prud'Homme, M. Grognox, Mme Boisseau,  
M. Garzon, Mme Anselmetti

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mme Anselmetti, M. Deboes, M. Lathuraz,  
M. Polo-Perucchin, M. Coutin, M. Vallet,  
M. Tissot-Rosset, M. Guyonnaud,  
M. Grognox, M. Murat, M. Ravelli,  
Mme Favier, M. Champagne, M. Duret,  
Mme Lutz, M. Blampey, M. Flour

### ÉVOLUTION DES STATUTS

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,  
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,  
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,  
M. Bourne, M. Flour, M. Blampey,  
Mme Bondon, M. Lathuraz

### FINANCES

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon, M. Coutin,  
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,  
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,  
M. Bourne, M. Flour, M. Blampey,  
Mme Bondon, M. Lathuraz, Mme Anselmetti

### GENS DU VOYAGE

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,  
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,  
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,  
M. Bourne, M. Flour, M. Millet- Ursin,  
Mme Bondon, M. Larhuraz, M. Deboes,  
M. Polo-Perucchin, M. A.Guinet, Mme Boisseau

### PATRIMOINE & BATIMENTS

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,  
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,  
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,  
M. Bourne, M. Flour, M. Champagne,  
Mme Bondon, M. Lathuraz, M. Golliet-Mercier

### PROJET DE TERRITOIRE

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,  
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,  
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,  
M. Bourne, M. Flour, M. Murat,  
M. Lathuraz, Mme Bondon

### TOURISME

Mme Anselmetti, M. Boos, M. Ducher,  
M. Gagneron, Mme Favier, M. Deboes,  
M. Duret, Mme Boisseau, Mme Lanier,  
M. Viou, Mme Pegaz, M. Vallet

## VOS ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FAVERGES

### Conseillers Communautaires

Présidente : Mme Sylviane Rey

1ère Vice Présidente : Mme Michèle Lutz

2ème Vice Président : M. Alain Lathuraz

3ème Vice Président : M. Marc Garzon

### CHEVALINE

M. Didier Berthollet, Maire, Membre du Bureau  
M. Martial Clerc, Suppléant  
M. Paul Ducher, Titulaire

### CONS-SAINTE-COLOMBE

M. Alain Lathuraz, Maire, Membre du Bureau, 2ème Vice Président  
Mme Véronique Carrier, Suppléant  
M. Ulrich Gagneron, Titulaire

### DOUSSARD

Mme Michèle Lutz, Maire, Membre du Bureau, 1ère Vice Présidente  
M. Léon Comte, Suppléant  
M. Michel Coutin, Titulaire  
Mme Françoise Favier, Titulaire  
M. Marc Millet Ursin, Titulaire  
M. Jean Pierre Polo Perucchin, Titulaire  
M. Jean Luc Ravelli, Titulaire, Membre du Bureau

### FAVERGES

M. Jean Claude Tissot Rosset, Maire, Membre du Bureau  
M. Christian Bailly, Titulaire  
M. Roland Blampey, Titulaire  
M. Paul Carrier, Titulaire, Membre du Bureau  
M. Michel Duret, Titulaire  
M. Patrick Flour, Titulaire, Membre du Bureau  
M. Alfred Golliet Mercier, Titulaire  
Mme Jeannine Pegaz, Titulaire  
Mme Sylviane Rey, Titulaire, Membre du Bureau, Présidente  
Mme Anne Emmanuelle Sénéchal, Suppléant  
M. Eric Vallet, Titulaire

### GIEZ

M. Jean Yves Boos, Maire, Membre du Bureau  
M. Gérard Champagne, Titulaire  
Mme Annie Guinet, Suppléante

### LATHUILE

M. Hervé Bourne, Maire, Membre du Bureau  
M. Bertrand Deboes, Titulaire  
Mme Cécile Lecoanet, Suppléant  
M. Roland Mermaz Rollet, Titulaire

### MARLENS

M. Michel Chappelet, Maire, Membre du Bureau  
M. André Donzel, Suppléant  
M. Pierre Murat, Titulaire  
M. Stéphane Viou, Titulaire

### MONTMIN

Mme Anne Bondon, Maire, Membre du Bureau  
M. Franck Lachapelle, Titulaire  
Mme Catherine Lanier, Suppléant

### SAINT-FERREOL

M. Philippe Prud'Homme, Maire, Membre du Bureau  
Mme Françoise Boisseau, Titulaire  
M. Yves Grognox, Titulaire  
M. Jean Louis Guyonnaud, Suppléant

### SEYTHENEX

M. Marc Garzon, Maire, Membre du Bureau, 3ème Vice Président  
Mme Mireille Anselmetti, Titulaire







L'année 2010 s'inscrit pour les collectivités dans une aire de réformes importantes. Devant ces évolutions, ces enjeux nouveaux, nous devons nous adapter et nous structurer pour répondre sans complexe aux nouveaux défis.

La réforme de la fiscalité locale - suppression de taxe professionnelle - suivie de la réforme territoriale, ne seront pas sans conséquence dans le fonctionnement des collectivités. La Communauté de Communes du Pays de Faverges sera impactée comme toutes les structures locales, et il est apparu essentiel d'engager une réflexion globale pour en atténuer au maximum les conséquences.

Concernant la taxe professionnelle, la réforme, annoncée dès 2004, s'est traduite par une suppression de celle-ci en 2010. L'État a toutefois maintenu pour cette année les recettes des collectivités en mettant en place une compensation relais.

Pour 2011, la complexité des mécanismes de cette fiscalité ainsi que les ajustements inévitables, nous contraindra à bâtir prochainement le budget de la collectivité avec la plus grande prudence, en prenant en compte les axes tracés par la réforme territoriale. Cette réforme a, entre autres, pour objectifs de renforcer le couple commune-intercommunalité, comme représentant du niveau le plus à même de répondre à vos attentes, en termes d'aménagement de l'espace et de gestion des services de proximité.

C'est en tenant compte de ces ajustements à intégrer, que la collectivité s'est engagée dans la réflexion d'un "Projet de Territoire", qui va définir ce que sera la Communauté de Communes demain et qui orientera ses actions prochaines en concertation et avec l'accord des 10 communes de notre territoire. Ce "Projet de Territoire" est, dans le contexte tel qu'il est défini plus haut, l'élément indispensable pour un développement futur, structuré et raisonné du périmètre des compétences de la Communauté de Communes. Vous trouverez dans les pages suivantes le schéma de cette étude "Projet de Territoire".

Néanmoins, cela ne doit pas occulter le reste de l'actualité intercommunale et je vous laisse le soin d'en prendre connaissance dans ce Carnet du Pays de Faverges.

D'autres sujets d'actualité mériteraient d'être évoqués comme les déchets ménagers, le numéro spécial annoncé lors du précédent Carnet du Pays de Faverges, vous sera adressé d'ici à la fin de l'année.

En ce qui concerne l'accueil des Gens du Voyage, compétence intercommunale pour la gestion des aires de grands passages, nous sommes vigilants et en contact avec les services de la Préfecture et du Conseil Général pour finaliser le futur Schéma Départemental d'Accueil, qui s'appliquera pour la période 2011-2017.

Je vous souhaite une bonne lecture et permettez moi, avec un peu d'avance, mais bien sincèrement, de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2011.

La Présidente, Sylviane Rey





## Un projet de Territoire pour le Pays de Faverges

**Le projet de territoire est avant tout une réflexion collective, volontariste et prospective**

Il s'agit de se projeter dans l'avenir pour choisir le meilleur scénario de développement du territoire considéré. Le projet de territoire définit une ambition, il fixe un cap.

Outil de gestion stratégique du territoire, il doit donner une vision concrète du territoire et mettre en oeuvre des actions pour le bien-être, la prospérité et la qualité de vie pour le Pays de Faverges aujourd'hui et demain. Pour l'accompagner dans ce projet, la Communauté de Communes a missionné un bureau d'étude : Viarego.

### Construire le projet de territoire du Pays de Faverges...

C'est s'inscrire dans le court, moyen et long terme en mettant les prochaines années en perspective.

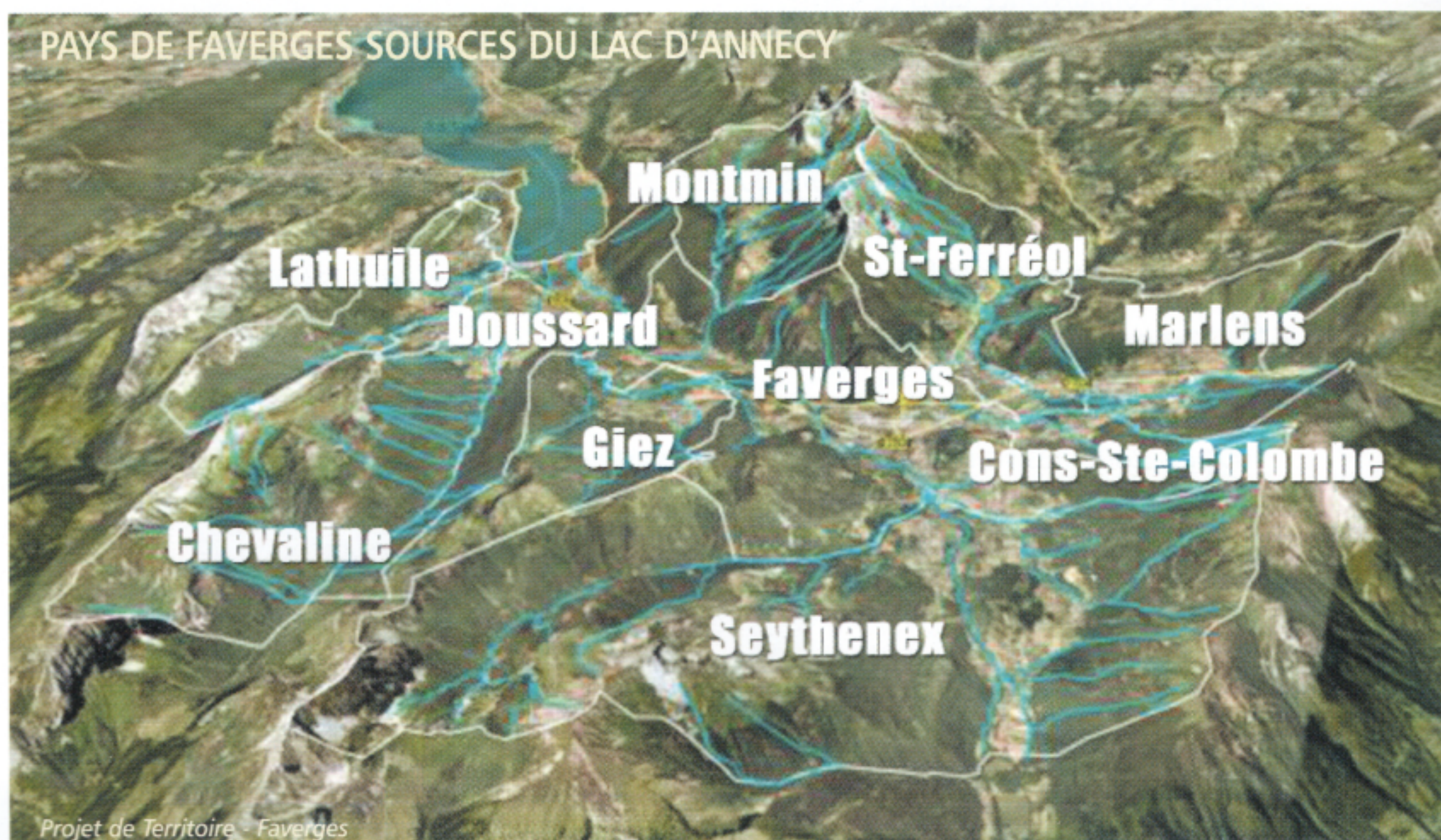
**Pour se faire, il faut passer par plusieurs étapes :**

- 1- Faire un état des lieux suivi d'un diagnostic pour identifier les enjeux majeurs.
- 2- Définir une stratégie de développement et le positionner dans l'avenir.
- 3- Décliner cette stratégie sous forme d'actions concrètes et réalisables politiquement, techniquement et financièrement, puis l'inscrire dans le temps.

### ... En mettant en oeuvre une démarche de concertation

Qui mobilise les élus et les acteurs de terrain, dont les habitants, afin d'assurer la connaissance et le partage du projet de territoire à ses différentes étapes d'élaboration et permettre les remontées de remarques et d'informations :

- ▀ Un site internet dédié.
- ▀ Des numéros spéciaux des Carnets du Pays de Faverges dès le 1er semestre 2011.
- ▀ Une exposition itinérante, utilisable pour des réunions d'informations dans les communes.
- ▀ Une réunion publique de concertation.







## LE CONTRAT DE RIVIÈRE "L'ARLY"

Le bassin versant de "La Chaise" traverse le territoire communautaire (Saint-Ferréol, Faverges, Cons-Sainte-Colombe et Marlens) tout en alimentant directement l'Arly au niveau d'Ugine. C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes participe activement à l'élaboration du Contrat de rivière :

### Objectifs Horizon 2015

- Améliorer la qualité de l'eau.
- Restaurer et mettre en valeur les milieux aquatiques.
- Protéger contre les risques des personnes et des biens.
- Améliorer la gestion quantitative de la ressource.

La définition de ces objectifs a engendré de nombreuses études dont les résultats seront connus d'ici à Juin 2011.

Ils permettront l'élaboration du dossier définitif. Une fois le dossier validé (Agence de l'Eau-Région-Département), la mise en oeuvre des actions pourra alors démarrer.



## LA RENOUÉE DU JAPON : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

### Qu'est ce que la Renouée du Japon?

Plante invasive, la Renouée du Japon (*Fallopia Japonica*, Polygonaceae) prend la place d'autres espèces durant sa croissance et se multiplie très rapidement dans notre environnement. On la retrouve aujourd'hui le long des axes routiers, des voies ferrées, dans les terrains vagues, dans nos jardins mais **surtout le long des rivières**.

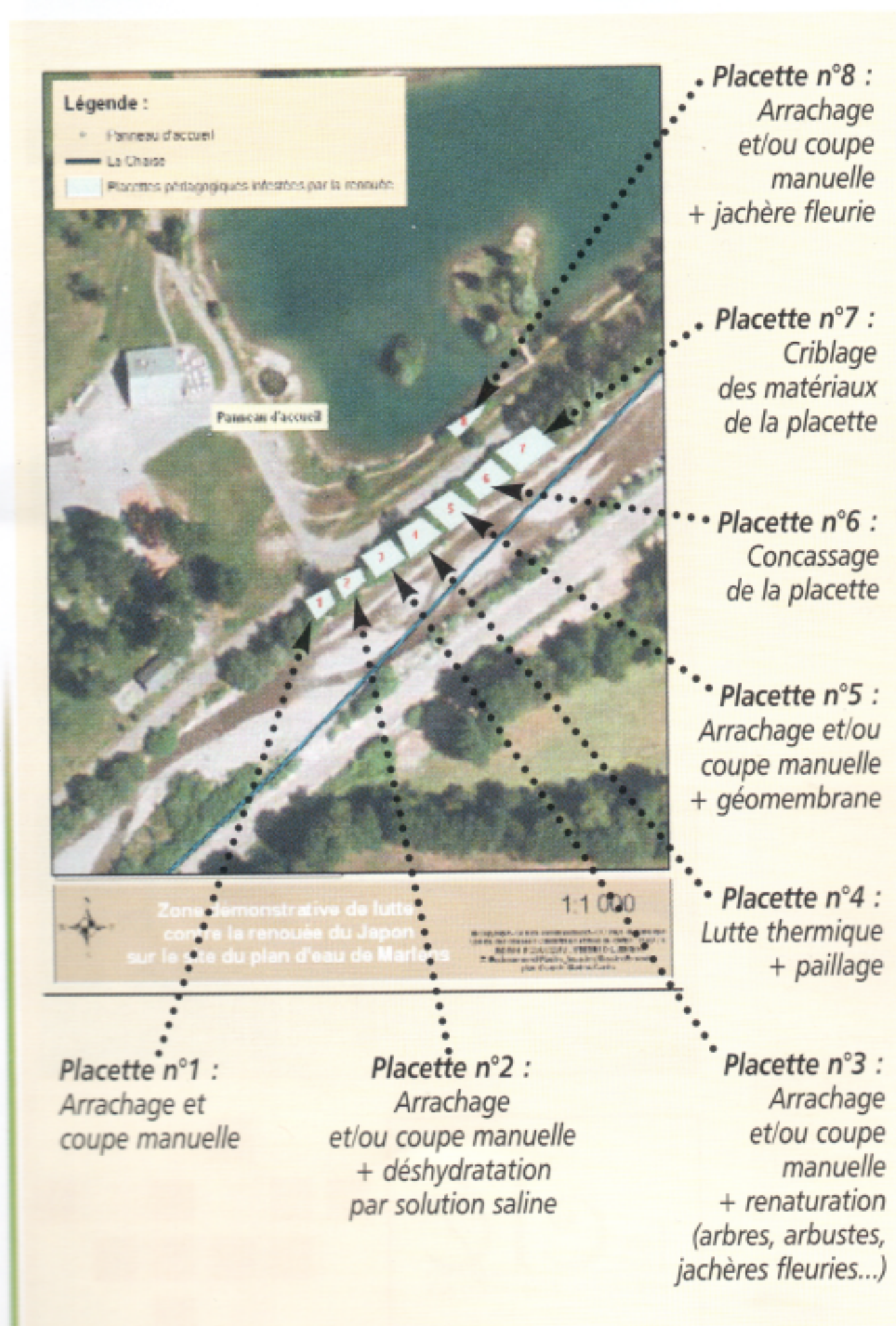
De là, elle colonise progressivement tous ces milieux. La renouée se dissémine essentiellement à partir de fragments de racines, mais il suffit parfois d'un fragment de tige pour qu'une bouture apparaisse.

Divaguant au gré des courants, elle profite des sols nus ensoleillés et humides pour s'installer. En prenant la place de la végétation naturelle des bords des cours d'eau, elle réduit la biodiversité. Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Faverges est touché par ce problème. C'est pourquoi il est désormais nécessaire de mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre ce phénomène nuisible à la biodiversité.

### Projet de création d'un site pédagogique au plan d'eau de Marlens

Le projet consiste à créer un site pédagogique constitué de multiples placettes exposant différentes méthodes de lutttes contre la Renouée du Japon (Voir carte).

Ce site aura pour but d'accueillir et de sensibiliser tous les acteurs du territoire (propriétaires de berges, randonneurs, pêcheurs,...) aux différentes méthodes pour lutter contre le phénomène invasif. Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Pays de Faverges recherche les financements nécessaires à l'élaboration de ce projet.





## "LA CLÉ", PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : UNE RÉUSSITE

Les objectifs d'hébergements, pour 1 an 1/2 d'existence, sont largement atteints avec un taux de remplissage de 80 %, après l'entrée des 2 dernières entreprises prévues en novembre 2010. Voici les témoignages des 4 dernières entreprises locataires depuis Juillet 2010 :

### CLIMACTIS

Bilan carbone®, stratégie carbone globale et compensation volontaire.



"Notre activité se base sur la problématique de réduction des gaz à effets de serre (GES) comportant 2 aspects :

La réalisation de diagnostic d'émissions et le développement de projets de compensation d'émissions en Afrique. L'accès à la pépinière d'entreprise a réellement été un plus dans notre développement en assurant un suivi de notre activité et nous permet de participer à des sessions de formation dans des domaines variés (comptabilité, commercial,...)."

Contact : Guillaume Gassie  
Tél. : 04 50 45 54 30 - 06 40 13 35 20  
guillaume.gassie@climactis.eu  
www.climactis.eu

### ECOPTIM

Géothermie, aérothermie haut rendement pour les maisons neuves ou rénovation de chauffage



"J'ai découvert la pépinière par hasard alors que je cherchais un bureau. J'ai été agréablement surpris par tout ce que

pouvait apporter la pépinière : Bonne condition de travail, conseil et suivi régulier par la responsable de la pépinière, synergies avec les autres entreprises, formation, mise en relation avec les acteurs locaux... L'accompagnement de la pépinière est précieux. C'est un réel atout pour développer son entreprise."

Contact : Grégory Lemaire  
Tél. : 06.77.72.73.37  
info@ecoptim.fr  
www.ecoptim.fr

### IMAG'IN TECH

Bureau d'études et intégrateur en technologie pour l'habitat et l'entreprise.



"Entré récemment au sein de la pépinière d'entreprises, j'ai très vite compris l'importance et la chance de pouvoir être écouté, faciliter mes démarches et surtout de me sentir accompagné dans la réussite de mon projet.

Tous les ingrédients sont réunis pour démarrer mon activité sereinement, à commencer par une équipe compétente et des infrastructures accueillantes".

Contact : Laurent Demelin  
Tél. : 06 88 47 67 26  
laurent@imagin-tech.com  
www.imagin-tech.com

### INNO TECH ENVIRONNEMENT

Importation et distribution en France d'équipements destinés aux économies d'énergie.



"Depuis toujours motivé par les questions d'environnement et de réduction de la consommation d'énergie, je souhaite

développer une gamme autour de la ventilation des bâtiments, de la pompe à chaleur, des équipements micro-éolien et micro-hydraulique, et de la gestion des fluides.

La pépinière a su m'accueillir dans les meilleures conditions pour démarrer mon activité".

Contact : Jean-Michel Chevalier  
Tél. : 06 09 09 19 00  
contact@inno-tech-environnement.com

2 nouvelles Entreprises sont candidates.

M. Ancel : Programmeur de logiciels. M. Roseren : Affichage dynamique.

## PARTENARIAT DES PÉPINIÈRES LA CLÉ ET GALILEO

La Communauté de Communes du Pays de Faverges et la Communauté de Communes de l'Agglomération d'Annecy ont élaboré un partenariat entre leurs pépinières afin de mutualiser les expériences, les ressources de chaque pépinière et d'élargir le panel de services proposés aux nouvelles entreprises.

Une première illustration de ce partenariat est la programmation commune aux deux structures d'un large choix d'ateliers thématiques ouverts aux entreprises hébergées sur Annecy ou Faverges.



Partenariat entre les Pépinières La Clé et Galiléo pour l'accueil des porteurs de projet au Salon des Entrepreneurs de Lyon. Juin 2010.

### SALONS

- Participation avec la Pépinière "Galiléo" au salon des entrepreneurs à Lyon en Juin 2010.
- Participation au 6ème Forum de la Création et de Reprise d'Entreprise, organisé par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Haute-Savoie, le mardi 16 Novembre 2010, à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux.



Divers thèmes liés à la gestion des entreprises sont proposés régulièrement.

### ATELIERS

De nouveaux ateliers sont programmés pour cette fin d'année. Ils sont gratuits et ouverts aux entreprises du territoire ainsi qu'aux porteurs de projet.

Ces ateliers sont réalisés en collaboration avec la Pépinière d'entreprise Galiléo (bassin annécien) afin d'élargir l'offre de services proposée aux entrepreneurs et créateurs.

La programmation est la suivante, toute inscription se fait directement auprès de la Pépinière.

- Tableau de bord de gestion et calcul du prix de revient : en Décembre.





## ZONE D'ACTIVITÉS DE VIUZ

### Aménagement de la zone

La première tranche des travaux de réalisation de la zone d'activité est finalisée. Les réseaux sont branchés, la route d'accès est goudronnée, le passage piétonnier reliant le Hameau de Viuz est terminé.

La raquette de retournement centrale distribuant le terrain du cabinet vétérinaire à Faverges, et celui des deux autres entreprises qui vont s'installer est en attente de l'enfouissement de la ligne à très haute tension de 63 000V par RTE.

Les travaux d'enfouissement sont prévus courant 2011.

Les espaces verts et l'enrobé définitif de la route de desserte seront réalisés après les travaux d'enfouissement.

### Une yourte comme nouveau local pour la clinique vétérinaire May

C'est une construction en bois conçue dans le cadre d'une démarche environnementale, avec un constructeur labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale).

Sa forme polygonale est inspirée de l'habitat traditionnel asiatique, et permet d'optimiser au maximum les apports en chaleur et en lumière, et de limiter les déperditions.

Elle permet une organisation centrale appréciable pour travailler en réseau.

La Clinique Vétérinaire May est implantée sur le territoire du Pays de Faverges depuis 20 ans.

*La structure emploie 7 personnes et accueille régulièrement 1 stagiaire.*



## OFFICE DE TOURISME, LE BILAN DE L'ÉTÉ 2010

### Une fréquentation étrangère importante

A ce jour, la fréquentation touristique du territoire est plus importante en période estivale. Parmi les visiteurs, la clientèle Européenne n'est pas anodine puisqu'elle représente 33% des touristes. Arrivent en tête, les Néerlandais, suivie par les Allemands et les Anglais.

La clientèle française est avant tout de proximité (région Rhône Alpes), puis viennent les régions d'Ile de France et du Nord-Pas de Calais.

### De nombreuses manifestations attrayantes

Cet été encore, les "goûters-apéros contacts" organisés par l'Office de Tourisme et ses partenaires ont permis aux vacanciers, prestataires et habitants du territoire de partager un moment de convivialité; de découvrir les activités, animations et temps forts de l'été.

### Un grand nombre de manifestations ont aussi marqué la saison

- ▶ Le Marché des Producteurs à Faverges a connu un grand succès.
- ▶ La Vogue des pruneaux à Saint-Ferréol.
- ▶ La Fête du Pont de Seythenex.
- ▶ Le retour du Roots Reggae Festival au Parc Simon Berger.
- ▶ La Finale Départementale de Labour de Giez.
- ▶ Les animations de villages et visites guidées.
- ▶ Et bien d'autres...

Ces dernières, notamment les nouvelles (visites guidées de Verthier et la Nuit des Contes de Faverges) ont rencontré un vif succès :

- ▶ 83 participants en 2009,
- ▶ 271 à celles de 2010...

*Cela laisse présager un bel avenir pour l'événementiel, le tourisme et l'innovation.*





## VERS LA CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE

répondant aux critères du label THPE (Très Haute Performance Énergétique)

### Engagement dans une démarche environnementale

Dans le cadre du projet, il a été demandé au maître d'oeuvre de s'orienter vers des solutions répondant aux critères des normes en vigueur et de s'approcher le plus possible du label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

**1- La Norme :** La RT 2005 s'inscrit dans la continuité de la RT 2000. Par rapport à 2000, c'est une amélioration des performances énergétiques de -15% par rapport à la consommation moyenne des bâtiments. Elle s'applique aux bâtiments dont le permis est déposé après le 31 Août 2006.

#### 2- Les Labels :

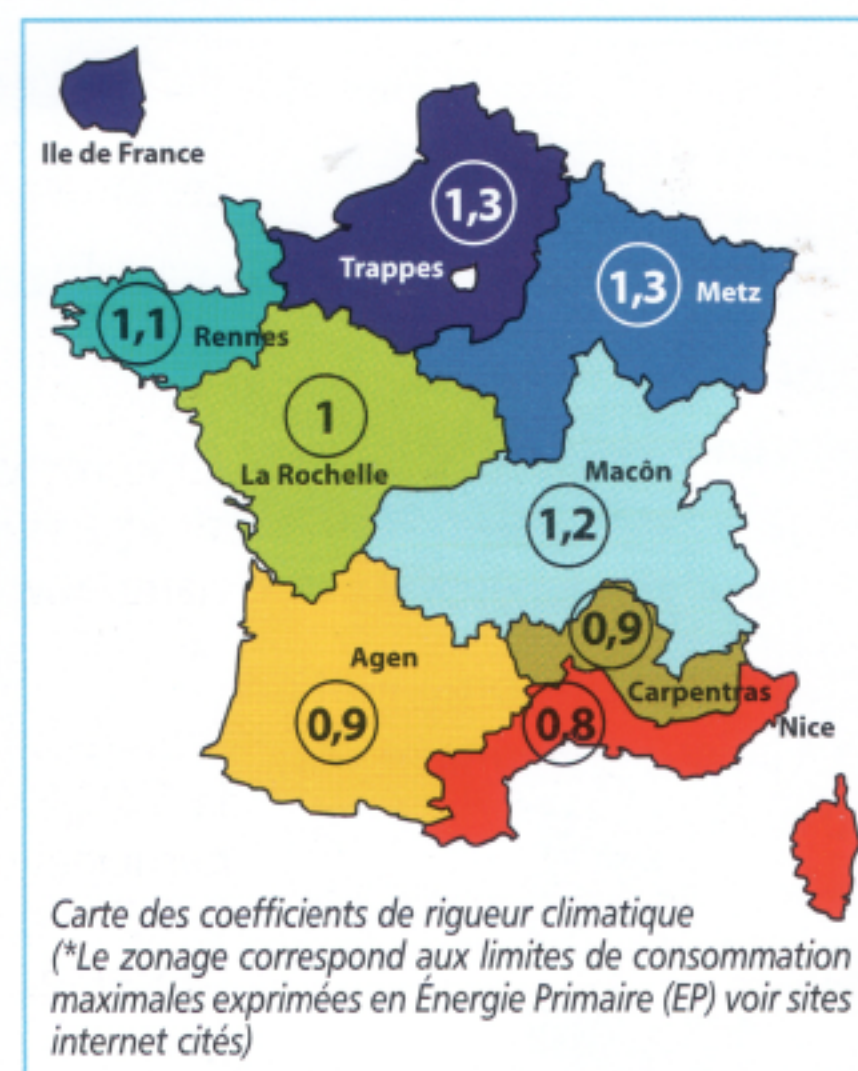
► Le THPE 2005 (Très Haute performance Énergétique) correspond à une consommation conventionnelle d'énergie primaire inférieure de 20% à la consommation de référence de la norme RT 2005.

► Le BBC 2005 (Bâtiment Basse Consommation) pourra être attribué aux bâtiments de logements neufs consommant au maximum 50 KWHep/m<sup>2</sup>/an, à moduler selon les zones climatiques et l'altitude (soit, pour Faverges, un maximum de 65 KWHep/m<sup>2</sup>/an), et aux bâtiments tertiaires affichant une consommation d'énergie primaire inférieure de 50 % à la consommation conventionnelle de référence de la norme RT 2005.

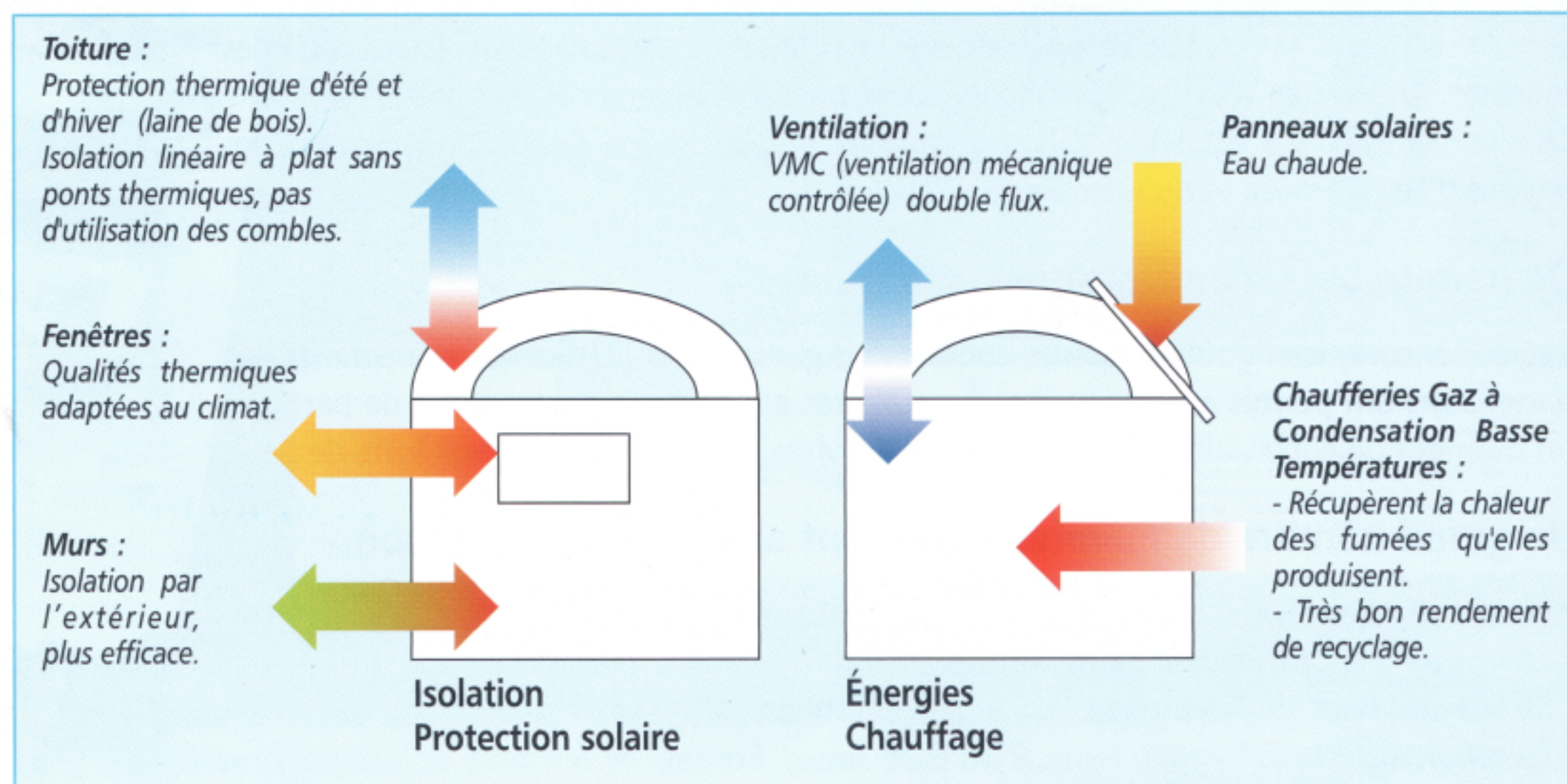
Pour plus d'informations :

[www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)

[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)



### Les principes adoptés pour la construction des bâtiments de la gendarmerie de Faverges



#### D'autres solutions énergétiques étudiées

##### ► Le Bois

La ville de Faverges dispose d'un réseau de chaleur au bois, exploité par DALKIA depuis 1994.

**La ressource :** La chaufferie bois est alimentée par du broyat forestier en provenance de la région Rhône-Alpes.

**Résultat pour l'exploitation :** L'étude menée pour relier le projet de construction à la chaufferie bois a révélé un coût global 2 fois plus élevé que la solution choisie.

##### ► La Géothermie

La géothermie consiste à capter les calories présentes dans le sol ou l'eau pour les restituer dans les habitations pour le chauffage ou le rafraîchissement.

##### Les ressources :

1- Vérifier par forage l'existence et la localisation de l'énergie disponible ..... ➔ **presque inexistante.**

2- Vérifier l'adéquation de cette ressource avec les besoins énergétiques du projet ..... ➔ **inadaptée.**

3- Sélectionner les méthodes adaptées pour transférer l'énergie du sous-sol vers la surface ..... ➔ **trop coûteux pour un très faible rendement.**

##### Résultat pour l'exploitation :

Après avoir effectué ces 3 étapes le cabinet d'ingénierie a conclu à l'inadaptation du sol.





## LE HAUT DÉBIT POUR PLUS DE 300 USAGERS DU TERRITOIRE DU PAYS DE FAVERGES

### Qu'est-ce que le Haut-Débit ?

Un accès à Internet à haut débit est un accès Internet avec un débit supérieur à celui de l'accès par modem, il permet de naviguer sur le net rapidement.

### Le Haut-Débit pour Vesonne et Montmin :

Dans le cadre du plan du SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) pour le traitement des "zones blanches" non desservies par le haut-débit en Haute-Savoie, 140 usagers du hameau de Vesonne à Faverges ont été raccordés au haut-débit fin Août.

Les usagers peuvent aujourd'hui souscrire une offre commerciale auprès du fournisseur de service internet.

Près de 170 usagers de Montmin seront raccordés à leur tour au haut-débit d'ici la fin de l'année.

Les travaux de mise en place des infrastructures sont actuellement en cours.

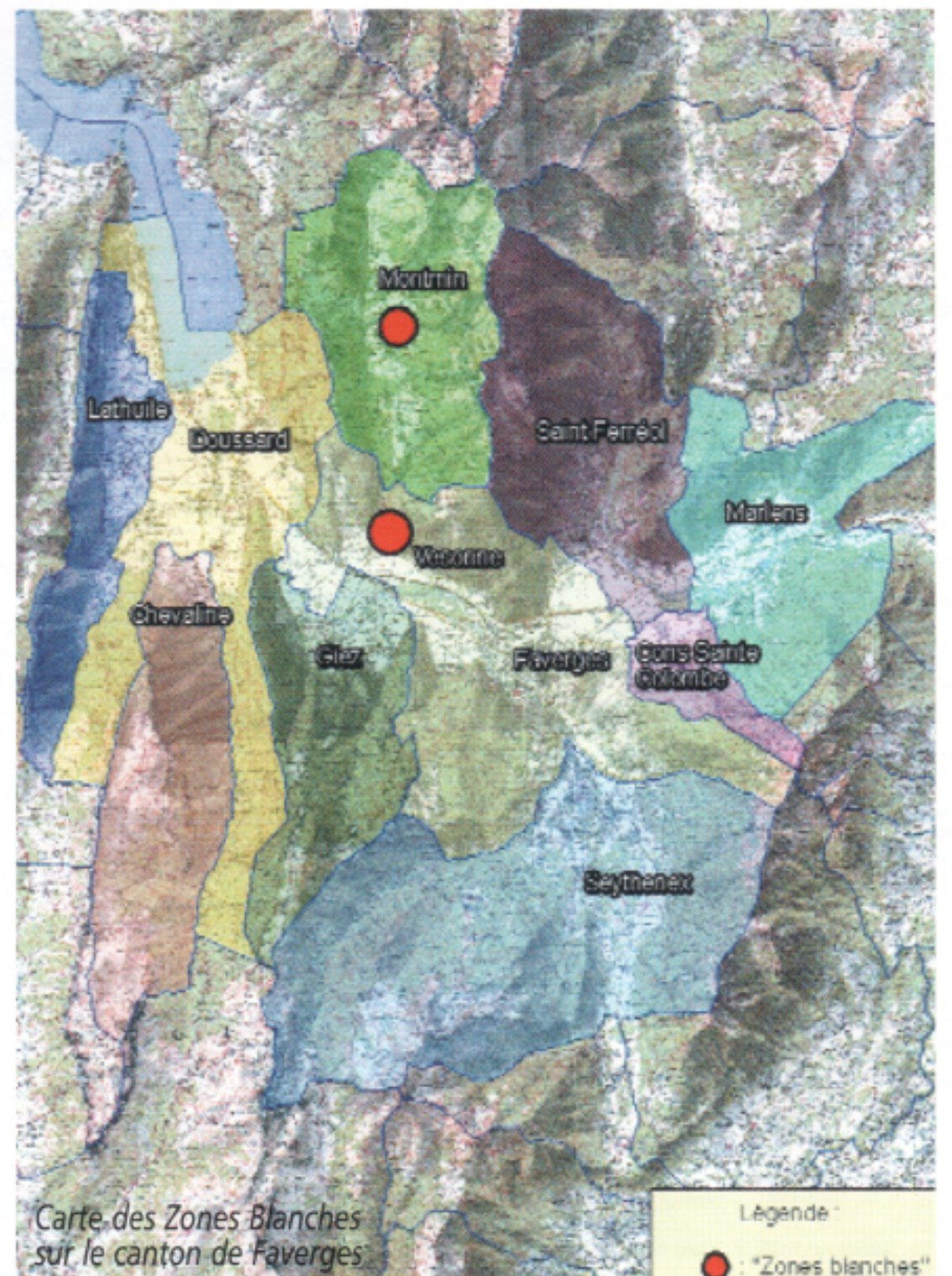
Montmin et Faverges sont 2 des 27 sites concernés par le plan de traitement des "zones blanches" réalisé par le SYANE. Ce programme consiste à apporter, par la mise en place de nouvelles infrastructures, le haut-débit aux plus de 1 900 usagers Hauts-Savoyards qui ne pouvaient y accéder jusqu'à présent pour raisons techniques.

D'un montant de 4,6 M d'euros, il est financé par le SYANE à hauteur de 2,2 M d'euros, avec une participation financière du Conseil Général (900 000€), de l'Europe (980 000€) et des communes concernées (500 000€).

Plus globalement, le SYANE s'est engagé depuis 2009 dans l'aménagement numérique du département.

Il vient de lancer le projet de réalisation d'un réseau d'initiative publique en fibre optique pour apporter le très haut débit. 95% des entreprises seront desservies dans les 5 ans à venir, et l'ensemble du territoire sera couvert par le réseau d'ici 10 ans.

Le très haut-débit permet, grâce à une plus grande vitesse de communication que le haut-débit, des usages internet plus développés basés sur le son, l'image et la vidéo (télévision à la demande haute définition, télétravail, téléassistance, etc...).



## LES TRANSPORTS SCOLAIRES 2010/2011

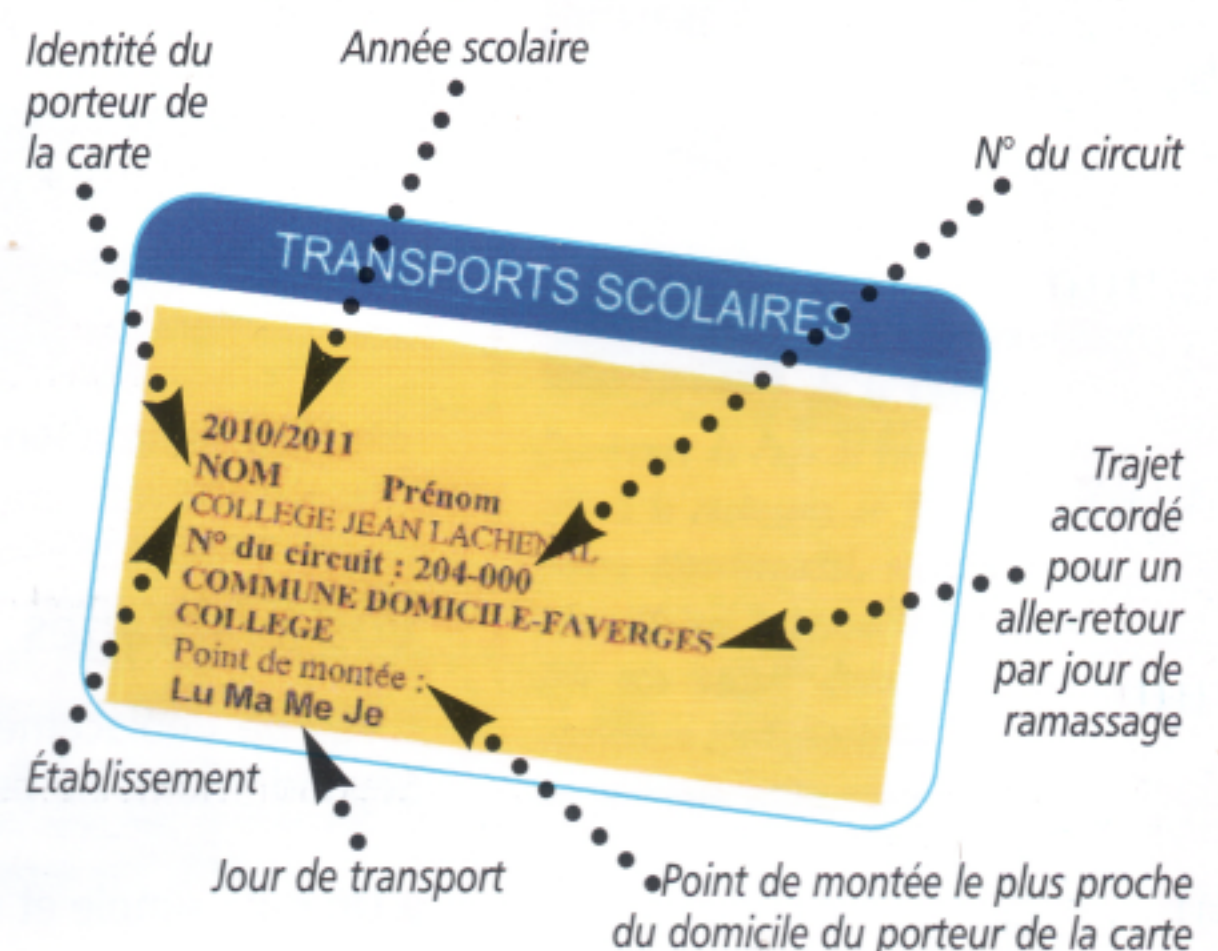
Des agents de la Communauté de Communes interviendront tout au long de l'année scolaire dans les cars. Leur mission consiste notamment à contrôler que chaque élève est bien en possession de son titre de transport.

### Le titre de transport est obligatoire pour pouvoir utiliser les transports scolaires

#### Une organisation à respecter :

Toutes les informations contenues sur la carte ont permis d'organiser le réseau, et il n'est pas possible d'accorder de modification de lignes pour s'adapter à l'emploi du temps de chaque élève.

*Avec cette carte, le propriétaire a droit à 50 % de réduction sur les trajets des lignes régulières dans le Département.*





## ESPACE EMPLOI FORMATION LA VISIO CONFÉRENCE, C'EST PARTI !

Un Service Innovant pour les Demandeurs d'Emploi dans les locaux de l'Espace Emploi, service de la Communauté de Communes

Dans le précédent numéro des "Carnet du Pays de Faverges", nous vous exposions le projet de mise en place d'un système de Visio Conférence dans le cadre des entretiens mensuels des demandeurs d'emploi avec les conseillers "Pôle Emploi" ou MLJ (Mission Locale Jeunes).

Depuis le mois de Septembre 2010, le service fonctionne entre la Communauté de Communes du Pays de Faverges et le Pôle Emploi de Seynod.

### Suite aux tests, les premiers utilisateurs témoignent

**Sandrine** : "Bravo ! très positif, très futuriste".

**Rachid** : "Nouveau procédé très simple d'utilisation et très pratique. Plus besoin de se déplacer. Un grand merci à la Communauté de Communes".

**Agnès** : "Surprenant mais intéressant.

Un bémol, il serait souhaitable d'être dans un local fermé".

**Doris** : "On est quelque peu surpris au départ, mais on s'y habitue assez facilement. J'étais réfractaire avant de l'avoir utilisé, mais après j'ai trouvé ce moyen finalement très satisfaisant".

**Arlette** : "Bon outil. Améliorer peut-être la qualité du son. Aussi performant que le visuel, le contact est identique car l'image est très bonne".

**Laetitia** : "J'apprécie de ne pas me déplacer (coût de l'essence par rapport à mes faibles revenus)".

**Simon** : "Très bien pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer".



### La Visio Conférence, un petit rappel technique :

► 1 serveur informatique dédié, qui gérera les connexions, abrité dans les locaux de la Communauté de Communes.

► 2 postes informatiques avec des caméras à l'Espace Emploi Formation de la Communauté de Communes du Pays de Faverges.

► 1 poste informatique avec caméra à l'agence Pôle Emploi de Seynod mis à disposition par la Collectivité.

► 1 poste informatique avec caméra à la Mission Locale Jeunes d'Annecy mis à disposition par la Collectivité.

### La Visio Conférence, mode d'emploi

**1-** Votre conseiller vous fixe le rendez-vous "Visio" à l'Espace Emploi Formation du Pays de Faverges.

**2-** Le jour du rendez-vous, l'équipe de l'Espace Emploi Formation vous accueille et vous guide pour une bonne utilisation du dispositif.

**3-** La connexion avec votre conseiller est préalablement établie. Comme pour n'importe quel entretien, vous prenez place face à votre interlocuteur.

**4-** Vous mettez le casque qui vous permet de dialoguer en direct avec votre conseiller, comme un entretien de visu.

**5-** Votre entretien commence.



Ingrid, Evelynne et Nazha, animatrices de l'Espace Emploi.

### Communauté de Communes du Pays de Faverges Espace Emploi Formation

32, route d'Albertville - Rue des Fabriques  
74210 Faverges

Du mardi au vendredi (ouverture au public)  
de 8h30 à 12h, et de 14h à 16h.

Tél.: 04 50 44 50 44 - Fax: 04 50 44 48 97  
@mail: [emploi.formation@pays-de-faverges.com](mailto:emploi.formation@pays-de-faverges.com)

### Vos avantages

► Pas de déplacement sur l'agence "Pôle Emploi" de Seynod (moins de perte de temps, et moins coûteux).

► Un outil simple et rapide d'utilisation.





## REVITALISATION DU BASSIN D'EMPLOI : LES "CUI" (Contrat Unique d'Insertion)

La Communauté de Communes a décidé d'utiliser ces contrats mobilisables par les collectivités territoriales.

Le dispositif permet à la collectivité de contribuer à la cohésion sociale et à la revitalisation du bassin d'emploi en favorisant l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

Sur 10 contrats, 3 personnes ont déjà retrouvé un emploi ou repris des études dans un domaine particulier.

**Qu'est-ce que Le Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi du secteur non-marchand (CUI-CAE) ?**

**L'objectif**

► Favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès au marché du travail, avec un contrat de travail et un accompagnement adapté (formations...).

► Possibilité de réaliser des périodes d'immersion auprès d'un ou plusieurs autres employeurs pour permettre au salarié de développer son expérience et ses compétences.

**Type de Contrat**

► C'est un contrat de travail de type particulier aidé (subventions, exonérations de certaines cotisations), qui depuis le mois de septembre 2010 varie de 20 à 30 heures.

► C'est un CDD de 6 mois minimum, dans la limite de 24 mois, et plus (60 mois) pour les personnes de + 50 ans bénéficiant d'un revenu minimum social et les travailleurs handicapés.

**À l'issue du CUI :**

**Barbara :**

Spécialiste en réseau informatique et téléphonie, titulaire d'un "DUT informatique", jeune diplômée, après avoir travaillé 6 mois en tant qu'animatrice informatique, elle a trouvé un emploi en CDD dans son domaine.

**Guillaume :**

Titulaire d'un "BTS Management des Unités Commerciales", jeune diplômé, après avoir travaillé 3 mois en tant qu'animateur économique territorial, une entreprise annécienne lui permet de continuer sa formation dans le cadre d'une licence en alternance.

**Jean-Luc :**

Titulaire d'un "CAP Chaudronnerie", après avoir travaillé 4 mois comme accompagnateur et contrôleur des cartes des élèves dans les transports scolaires, mais également en tant qu'agent de déchetterie, il a trouvé un CDD dans une entreprise de Faverges.

### 7 "CUI" en cours :

**ÉLODIE**



"À la fin de mes études (Juin 2009), je me suis aperçue que trouver un travail aujourd'hui n'est pas une tâche facile. La Communauté de Communes du Pays de Faverges m'a proposé un Contrat Unique d'Insertion passerelle pour une durée de 1 an me permettant d'enrichir mon expérience professionnelle. Je suis formée par une équipe dynamique et compétente avec laquelle je me spécialise dans le domaine de la Cartographie (SIG/Arcview). Ces "contrats d'avenir" n'ont pas pour but d'être renouvelés, mais d'être un tremplin pour trouver un emploi plus stable."

**FLORIAN**



"Suite à mes études, le CUI m'a vraiment permis d'intégrer le monde du travail. Le but étant de trouver une entreprise me proposant un contrat plus stable dans le domaine des réseaux télécom. Je remercie l'équipe de la Communauté de Communes du Pays de Faverges qui m'aide au mieux dans la préparation de mes entretiens..."

**JORIS**



"Mon contrat m'a permis de passer une formation "agent de sécurité" et d'obtenir un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP): Agent privé de Sécurité (APS). J'ai aussi pu financer le reste de mon permis B. Ceci m'a beaucoup aidé dans mes démarches de recherche d'emploi. Derrière ce contrat, il y a un soutien pour les démarches professionnelles et administratives. Cette expérience ne m'a été que favorable."

**RENÉE**

"Après 6 mois de chômage, le CUI m'a permis de remettre le pied à l'étrier, mais aussi de "retrouver mon identité" dans la société et de reprendre confiance en moi."

**KÉVIN**



"J'ai arrêté mes études après l'obtention de mon BEP Plomberie. Ce Contrat me permet d'acquérir une première expérience professionnelle et de connaître le monde du travail en étant intégré à une équipe technique."

**MARION**



"Titulaire d'une Maîtrise Management de Tourisme de l'Institut Universitaire Professionnalisé de Chambéry, j'ai été recrutée en tant qu'agent d'accueil polyvalent, en CAE Passerelle d'un an, à l'Office de Tourisme du Pays de Faverges. Durant mon contrat, j'ai la possibilité d'effectuer une période d'immersion dans une autre structure. Cela me permet de compléter mon expérience et mes connaissances dans mon domaine afin de trouver un emploi plus stable."

**MEHMET**



"Actuellement en charge de l'ingénierie financière et la gestion de projets au sein du service environnement de la Communauté de Communes du Pays de Faverges, je participe à la recherche de financements au niveau départemental, régional et européen. Malgré la précarité du contrat, le CUI m'a permis d'avoir une première expérience professionnelle à la sortie de ma formation universitaire."



## LE BÂTIMENT INDUSTRIEL DIT "TACONIC" À DOUSSARD

### Fin des travaux de restauration de la toiture

Les travaux de restauration engagés par la Communauté de Communes pour faire face aux problèmes d'infiltrations et de fuites d'eau liées à la toiture sont terminés depuis le mois d'Août 2010.

Pour des raisons techniques, la structure métallique du bâtiment a été renforcée par des poutres treillis sur le dessus du toit.

C'est une surtoiture dite "chaude" en EPDM (Éthylène Propylène Diène Monomère, produit de Firestone) qui a été posée.

*Cette solution a permis aux entreprises de continuer normalement leurs activités.*



## NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre de la promotion, sur Internet, des richesses et ressources touristiques des "Sources du Lac d'Annecy-Pays de Faverges", l'Office de Tourisme a créé un nouveau site Internet :

**[www.sources-lac-annecy.com](http://www.sources-lac-annecy.com)**

En Mai 2010, la version française a été mise en ligne. La version anglaise sortira début Janvier 2011. La volonté étant de présenter les "Sources d'Annecy-Pays de Faverges" comme une destination 4 saisons. Pour ce faire, le site propose à travers ses rubriques (plan interactif, fiches détaillées et géo-localisées,...) les activités plein air, la culture, les sports d'hiver mais aussi les commerces, l'artisanat et la gastronomie.

Nous vous invitons tous à visiter ce site.



## SKI CLUB SEYTHENEX-LA SAMBUY

Du changement à la tête du Ski-Club de Seythenex-La Sambuy, Ludovic Dupont vient d'être élu nouveau Président de l'association.

Toute la saison, le Ski-Club de Seythenex-La Sambuy propose les conseils d'un entraîneur professionnel, décuplant ainsi votre niveau de ski.

Le Ski-Club est ouvert à tous, de 5 ans à l'âge adulte, ainsi que pour les moins jeunes avec une section "Master".

Pour tous renseignements, contacter Virginie au : 06 17 03 77 38 ou par @mail : [skiclubseythenex@free.fr](mailto:skiclubseythenex@free.fr)



### Adresses services de la Communauté de Communes

Communauté de Communes (siège)

Tél.: 04 50 44 51 05 - @mail : [comcom.faverges@pays-de-faverges.com](mailto:comcom.faverges@pays-de-faverges.com)

Office de Tourisme

Tél.: 04 50 44 60 24 - @mail : [tourisme@pays-de-faverges.com](mailto:tourisme@pays-de-faverges.com)

"La Clé", pépinière d'entreprise

Tél.: 04 50 65 29 22 - @mail : [lacle@pays-de-faverges.com](mailto:lacle@pays-de-faverges.com)

La Déchetterie

Tél.: 04 50 44 64 11 - @mail : [dechetterie@pays-de-faverges.com](mailto:dechetterie@pays-de-faverges.com)



Magazine d'information cantonale. Diffusion : 7 000 ex.  
Dépot légal : ISSN 1252-9117

Conception/Réalisation :  
gilleshamchart (04 50 77 23 28)

Textes : Communauté de Communes

Crédits photos : Communauté de Communes du Pays de Faverges/C.Bailly, Numérica, Ainsy.com, CMB, Ski-Club Seythenex, J.Laurent, OT Sources du Lac d'Annecy, C2A, Carte IGN







Corinne Charvin

### Pépinière d'entreprises "La Clé"

281 Route de Thônes  
74210 Faverges

Tél.: 04 50 65 29 22

Port: 06 48 17 93 45

@mail :

pepinierelacle@gmail.com

Site web :

www.pays-de-faverges.com

# La Clé pépinière d'entreprise

- Vous avez un Projet ?
- Vous avez une activité ?

**Nous avons La Clé !**



**Horaires d'ouverture au public :**

Du mardi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h50 à 17h30.



## Vous avez :

- Un projet ?
- Une activité ?

## Nous avons un accompagnement sur mesure :

- Un animateur présent au quotidien pour vous accueillir, vous écouter, conseiller, orienter et vous soutenir.
- Un suivi régulier de votre activité.
- Un réseau de partenaires et d'experts.
- Des rencontres et des formations.

## Des services :

- Accès ADSL.
- Salle de réunion équipée.
- Espace détente.
- Espace de documentation.
- Sécurité (alarme).
- Parking.
- Restaurant d'entreprises à proximité.

## Une convention d'occupation.

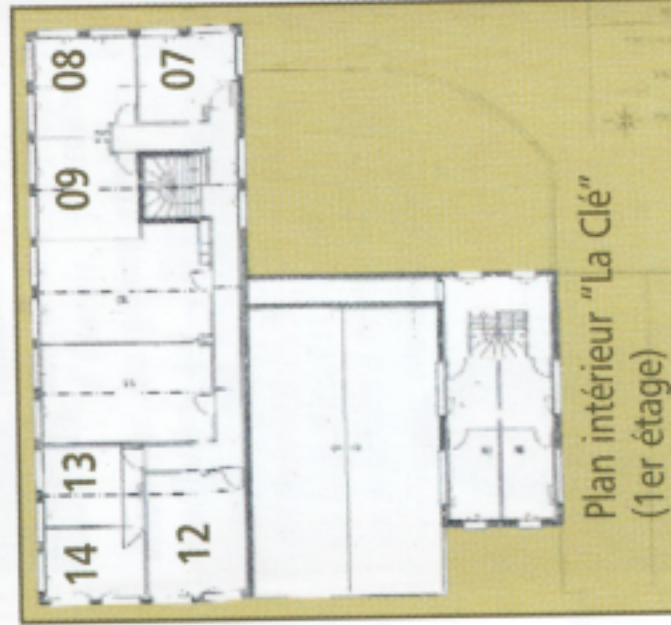
## Un hébergement :

- 16 bureaux de 7 à 37 m<sup>2</sup>.
- 2 ateliers de 110 m<sup>2</sup>.
- 2 locaux de stockage de 13 m<sup>2</sup> pour les ateliers.
- 1 bureau à la carte.

## Des loyers à tarifs modérés :

- 6€/m<sup>2</sup> mensuel (atelier).
  - 8€/m<sup>2</sup> mensuel (bureau).
- Charges non comprises.

## Des aides financières.



- 01 - BELLUSIM HOME
- 02 - NÜ ADVERTISING
- 03 - IMAG'IN TECH
- 03 - INOX CONSULTING
- 04 - B'A DESIGN
- 05 - ECOPTIM
- 06 - INNO TECH ENVIRONNEMENT
- 07 - ALLO SERVICES
- 08 - 1,2,3 SOLAIRE
- 09 - ROSEREN
- 12 - CLIMACTIS
- 13 - NICOLAS ANCEL
- 14 - SARAH LEGRAND
- 17 - SPORT ÉVASION
- 18 - VAILLANT PLOMBERIE



**Pays de Faverges**  
*Sources du Lac d'Annecy*



## Intérêt

## Dénivelé

## Durée

## Parking

## Point de départ

## Parcours

# L'espace randonnée nature

Très beau point de vue sur Faverges, Ugine, la Dent de Cons et La Sambuy.

150 m.

1h30 de balade environ.

Le Moulin de Marzens.



Une fois garé sur le parking du Moulin, traverser la Route Départementale 1508 et rejoindre la route de la "Flamme Olympique", parcourir environ 150 mètres, puis prendre le chemin à droite.

## Itinéraire balisé.

Traverser la RD 1508, parcourir environ 150 mètres et prendre le chemin à droite.

Arrivé au premier poteau à côté de l'Oratoire, suivre le panneau indicateur "Sous les vignes".

A l'intersection prendre à droite direction "Le Rocher de Marzens", passer devant le rocher d'escalade (faire attention à la zone d'éboulis).

Continuer de suivre "Sous les vignes", et après un passage en montée au niveau du lieu-dit "Les Torches", commencer la descente.

Ce chemin vous ramènera à votre point de départ.



# "Rocher du Tour du Rocher de Mariens"



50

Mètres

Copyright - Service Environnement - CC Pays de Faverges  
 'Origine I.G.N. - Copie et reproduction interdite'  
 'Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés'  
 'Origine RGD 73-74 et CC Pays de Faverges - Droits réservés'  
 Imprimé le 05/10/2014 < Utilisateur : E. Marin >  
 Z:\Environnement\Sentiers de randonnée\Le Tour du Rocher de Mariens.mxd